

Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2025

La participation du public aux décisions impactant l'environnement

Déclaration du groupe de l'Agriculture

La participation du public aux décisions impactant l'environnement trouve progressivement sa place dans notre démocratie. Un des enjeux de cet avis est de faciliter et d'ancrer ce type de démarche dans notre paysage politique et législatif mais aussi de mieux le faire connaître sur le terrain.

De nombreux acteurs économiques et politiques en témoignent : la réalisation d'un projet est moins contestée et son avenir plus durable lorsqu'il est bien compris et qu'il a pu être modifié après un échange avec le public local.

Toutefois, il ne faut pas nier la difficulté de ces démarches de consultation du public. La réussite d'une telle participation citoyenne doit s'appuyer sur un processus professionnel, de qualité, avec des porteurs de projets sincères tant dans la présentation du projet que dans leur écoute du terrain et des citoyens tout aussi sincères, sans a priori militant et préoccupés par de véritables enjeux locaux plus que par des objectifs de politique nationale. Comme le souligne l'avis, cela nécessite une formation des élus locaux pour que ces consultations soient organisées efficacement.

Le groupe approuve en ce sens la préconisation n°4 visant à développer une culture de la participation chez les élus locaux.

Pour que ces démarches deviennent un réflexe chez les porteurs de projet, il est indispensable que le processus soit gagnant pour tous et qu'il ne soit pas trop complexe. Au cours des travaux d'élaboration de l'avis, le groupe de l'agriculture avait émis des réserves sur le périmètre des consultations. Trop élargir le champ du public concerné et l'ouvrir à des citoyens non-résidents ajoutera de la complexité et aura des effets contre-productifs. La consultation démocratique doit être réservée aux personnes concernées.

Et surtout, d'une manière générale ces consultations ne doivent pas ajouter des dépenses et des délais qui mettraient en danger des projets économiques et sociaux indispensables pour les territoires.

Malgré des réserves, le groupe de l'agriculture a voté pour.